

## Communiqué de presse

### Ouverture d'un centre d'examens de santé à la CPAM Côte d'Opale en collaboration avec la CPAM des Flandres

Les centres d'examens de santé contribuent à la lutte contre les inégalités d'accès à la prévention et aux soins, en apportant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.

En collaboration avec la CPAM des Flandres, la CPAM de la Côte d'Opale accueille son premier centre d'examens de santé à compter du 15 septembre au centre commercial « Calais Cœur de vie », 6 bd Jacquard à Calais durant la période de travaux de l'accueil du site de la CPAM.

- **L'examen de prévention en santé (EPS)**

L'examen de prévention en santé (EPS) est une offre proposée aux assurés sociaux du régime général. Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, l'EPS s'appuie sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention et s'inscrit en complémentarité de l'action du médecin traitant.

- **Une offre adaptée aux assurés éloignés de la prévention**

L'examen de prévention en santé (EPS) est adapté à l'âge, au sexe, aux facteurs de risques ainsi qu'au suivi médical habituel des assurés. Il prend en compte les difficultés d'accès aux soins et à la prévention.

Il est destiné en priorité aux personnes de plus de 16 ans éloignées du système de santé et en situation de précarité, qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier réalisé par le médecin traitant, ni des dispositifs d'offre de prévention organisée comme les dépistages des cancers par exemple. L'EPS permet de s'inscrire ou de se réinscrire dans un parcours de santé.

L'EPS comprend une information sur les droits en santé, le parcours de soins, les dispositifs d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé.

Il comprend également des temps d'échanges avec les professionnels du centre : personnel administratif, infirmier, dentiste et médecin ainsi que la réalisation d'examens et d'actions de dépistage.

- **A la CPAM Côte d'Opale**

Le centre d'examens de santé sera implanté au centre commercial « Calais Cœur de vie », 6 bd Jacquard à Calais durant la période de travaux de l'accueil du site de la CPAM.

En effet des travaux sont en cours sur le site de Calais pour doubler la capacité d'accueil des assurés.

Une inauguration de la nouvelle antenne aura lieu dès la fin des travaux.

Une équipe permanente de professionnels de santé : personnel administratif, infirmier, dentiste et médecin accueillera les assurés tous les jours à compter du 15 septembre **uniquement sur rendez-vous**.

Après les vacances de la Toussaint, l'offre de service sera étendue : sur Longuenesse, l'EPS sera proposé une fois par semaine. Puis, courant 2022, une journée par semaine également sur Boulogne-sur-Mer.

**Ce centre de santé permettra de doubler le nombre de bilans de santé passant ainsi de 750 à environ 1400.**

L'assuré peut prendre rendez-vous :

- **Par téléphone** en contactant le 03 28 26 38 85 de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h
- **Par mail** à l'adresse [cescalais.cpam-flandres@assurance-maladie.fr](mailto:cescalais.cpam-flandres@assurance-maladie.fr)
- **Sur Doctolib** en indiquant bilan de santé dans la barre de recherche
- **Auprès d'un conseiller** Assurance Maladie en accueil ou en permanences